Communauté de Communes
PONTHIEU MARQUENTERRE

Ma communauté de communes

PONTHIEU MARQUENTERRE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

C'EST LA RENTRÉE SCOLAIRE ET ÉLECTORALE

l'information en continu sur
ponthieu-marquenterre.fr

NUMÉRO 06
Septembre 2020

"Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux".
Marcel Proust (1871-1922).

PAGE 3
Embellir l'espace de vie de nos enfants

PAGE 4
Continuer à vous rendre service

PAGE 5
Covid-19 : Vous soutenir dans vos projets d'entreprise

PAGE 6
Le budget 2020 de la CCPM

PAGE 7
· Une nouvelle équipe au travail pour notre territoire
· Les élus communautaires
· Le mot du président

PAGE 10
Votre Com de Com, proche de vous...

PAGE 11
Centre animation jeunesse

PAGE 12
· Redécouvrez la nature avec l'Office de tourisme
· Où faire son marché ?

PAGE 13
La Baie d'Authie : un trésor à découvrir

PAGE 14
Une nouvelle activité à l'aérodrome de Buigny-Saint-Maclou

PAGE 15
· Programme culturel
· N'oublions pas les cinémas !

PAGE 16
Investigation en Baie de Somme Parcours scientifique

Cher.e.s habitant.e.s du Ponthieu-Marquenterre,

Nous vivons des temps forts particuliers avec la crise sanitaire et économique actuelle, qui est sans précédent. Elle a induit de profondes mutations dans nos vies, et ce, à tous niveaux, que ce soit dans notre vie privée ou professionnelle, et tant sur le plan individuel que collectif. Chacun, individuellement mais aussi collectivement, que ce soit dans le monde de l'entreprise, les institutions, les collectivités publiques, a dû s'adapter et repenser son mode de faire pour pouvoir continuer à vivre et agir dans un contexte mouvant et incertain.
Notre intercommunalité, grâce à l'action conjuguée des élus et des agents communautaires qui ont continué à travailler pendant le confinement, a elle aussi dû revoir son mode de fonctionnement. Nous avons ainsi pu exercer les missions de services publics dites essentielles dont nous avons la charge, et ce, malgré la pandémie : aide à domicile avec le soin aux personnes âgées et le portage des repas, l'accueil des enfants de soignants et du personnel gestionnaire de la crise, la collecte des déchets ménagers, etc. Autant d'exemples où nous avons dû interroger et modifier nos pratiques et, de ce fait, nous avons pu répondre présent grâce à la mobilisation des agents intercommunaux et de nos prestataires.

Je tenais, au travers de ce premier numéro du journal communautaire post-confinement -un article est dédié à ce sujet- à rendre hommage et à remercier chacun des acteurs ayant contribué au maintien des missions de ce service public intercommunal essentiel.

Ce magazine sort également au moment de la rentrée. L'été qui s'achève, et c'est la reprise du chemin de l'école qui s'est profilée pour près de 2 500 écoliers, accueillis dans 21 établissements. Et pour les élèves maternels ruens, l'intégration d'une école entièrement rénovée comme vous le constaterez en feuilletant ce magazine, un exemple du (vaste) programme d'entretien du patrimoine bâtimentaire intercommunal tel qu'adopté en décembre 2019. L'ampleur de la tâche est vaste...

2020 est également une année marquée par les élections municipales : notre établissement public de coopération intercommunale s'est doté d'un exécutif renouvelé que j'ai l'honneur de présider. Vous pourrez découvrir les contours de cette nouvelle gouvernance intercommunale au travers du feuillet central qui vous présente les membres du bureau communautaire. Cette équipe s'est mise à l'œuvre dès cet été pour commencer à construire la feuille de route devant conduire à élaborer le projet de territoire du Ponthieu-Marquenterre. C'est l'exercice de début de mandature que nous aurons à vous présenter et à partager avec vous par la suite.

Je vous souhaite donc une bonne lecture de ce magazine de rentrée 2020 !

Claude HERTAULT
Président de la Communauté de communes
Ponthieu Marquenterre

Abonnez-vous à la version numérique du Journal communautaire !
Rendez-vous sur :
https://lemag.ponthieu-marquenterre.fr

ou flashez ce QR Code :

RENTRÉE SCOLAIRE : ŒUVRER POUR LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS

Une rentrée sécurisée

En plus du protocole sanitaire national imposant, entre autres, aux enseignants le port du masque et la limitation du brassage des enfants, la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre a œuvré pour le bien-être et la sécurité de nos enfants :

- désinfection de l'ensemble des salles de classe,
- mise à disposition de savon et de gel hydroalcoolique,
- marquage au sol et affichage des gestes barrières.

L'accueil périscolaire et le service de restauration sont assurés dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

Les chiffres clés de la rentrée :

21 écoles

118 classes

2 500 élèves

CÔTÉ PRATIQUE

Le portail famille : tout à portée de main

En quelques clics, vous pouvez réserver les services d'accueil périscolaire ou le service de restauration aux dates de votre choix. Vous pouvez aussi : consulter vos réservations, régler vos factures, accéder à un service de messagerie pour contacter le service périscolaire.

wwww.ponthieu-marquenterre.fr
> Rubrique Écoles

CÔTÉ TRAVAUX

Pour le plus grand confort des classes de maternelle de l'école de Rue, des travaux de réhabilitation ont été effectués. Les petits profitent depuis la rentrée de locaux lumineux et colorés.

Coûts des travaux immobiliers

Montant total	**481 826,99 € TTC**
FONDS PROPRES CCPM	204 609,89 € TTC
FINANCEMENT ÉTAT	277 217,10 € TTC

Détail des travaux

Gros œuvre	32 639,68 €
Charpente	71 668,56 €
Couverture	87 063,00 €
Menuiseries extérieures	64 125,85 €
Menuiseries intérieures	43 842,91 €
Faux plafonds	36 751,80 €
Plomberie - Chauffage	31 566,58 €
Électricité	40 415,88 €
Peintures, sols souples	73 752,73 €

Équipement informatique (maternelle et élémentaire) 62 016,00 €

CONTINUER À VOUS RENDRE SERVICE

La situation d'urgence sanitaire qu'a vécue le territoire au travers de la pandémie du coronavirus a entraîné des perturbations affectant le fonctionnement normal des services publics. Pour faire face à cet état d'urgence sanitaire, la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre a mis en place le Plan de Continuité d'Activité (PCA) des Services intercommunaux.

Le PCA a permis de répondre aux enjeux de sécurisation de la population et au maintien des missions essentielles de la CCPM.

Dès l'annonce du déconfinement, un plan de reprise d'activité (PRA) a été élaboré pour permettre une reprise complète des missions.
Certains services à la population ont maintenu leur accueil physique :

- le CIAS, portage de repas, a ainsi pu livrer environ 6 000 repas,
- le service d'aide à domicile est intervenu auprès de 254 bénéficiaires,
- l'accueil périscolaire / centres de loisirs a aidé une dizaine de familles du territoire dans le cadre de la garde d'enfants de soignants.

D'autres services, comme les accueils des sites administratifs, la MSAP, l'aide aux entreprises, le RAM ou encore les déchetteries avaient mis en place un accueil sur rendez-vous dans le but de réguler les flux de visiteurs. À noter que les professeurs de l'école de musique ont pu maintenir leurs cours à distance.

Et aujourd'hui ?

À ce jour, l'accès aux déchetteries et aux accueils des sites administratifs se fait sans rendez-vous.
Pour venir à la rencontre des autres services à la population, nous vous invitons à nous contacter afin de fixer ensemble un rendez-vous.

N'oubliez pas, pour le respect de chacun d'entre nous, le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos ; nos sites administratifs en font partie !

COVID-19 : VOUS SOUTENIR DANS VOS PROJETS D'ENTREPRISE

Développer son entreprise pendant la crise sanitaire, c'est possible ?
Face à la crise sanitaire, pour vous soutenir dans vos projets de développement, l'intercommunalité a créé des outils temporaires pour vous aider.

De quoi s'agit-il ?
Besoin d'un véhicule pour effectuer vos tournées et maintenir votre clientèle ?
Besoin d'investir dans du matériel pour développer votre activité ?
Besoin d'agrandir votre espace d'accueil ?
Jusqu'au 31 décembre 2020, un dispositif spécial d'aide aux entreprises a été mis en place pour faire face à la crise sanitaire :

- **Aide au développement des TPE artisanales commerciales et de services**
Montant maximum de l'aide : 7 500 € HT

- **Aide à l'investissement immobilier**
Montant maximum de l'aide : 6 250 € HT

- **Aide à la rénovation et à la mise en accessibilité des locaux professionnels**
Montant maximum de l'aide : 3 500 € HT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le territoire de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre est situé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Les entreprises qui sont implantées en ZRR peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'exonérations fiscales et/ou d'exonérations de cotisations sociales.

+ D'INFOS

CCPM : Nathalie WOLMER - 03 22 27 86 94
nathalie.wolmer@ponthieu-marquenterre.fr

Chambre des Métiers : Véronique POIRE
v.poire@cma-hautsdefrance.fr

CCI Littoral Hauts-de-France :
Marie-Christine BOURGHELLE - 03 91 18 15 19
mc.bourghelle@littoralhautsdefrance.cci.fr

Région Hauts de France : www.hautsdefrance.fr/srdeii

Somme Tourisme : 03 22 71 22 71
accueil@somme-tourisme.com

www.ponthieu-marquenterre.fr
> aménager et entreprendre
> développement économique

LE BUDGET 2020 DE LA CCPM

Le budget principal, les 3 budgets annexes et le budget du CIAS ont été votés le 13 février 2020. En plus du budget principal, existent 3 autres budgets annexes :

- Crèches (Nouvion et Rue),
- MARPA (résidence seniors en autonomie à Nouvion),
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Le montant total des prévisions budgétaires s'élève à 38 459 967,61 €.

FONCTIONNEMENT

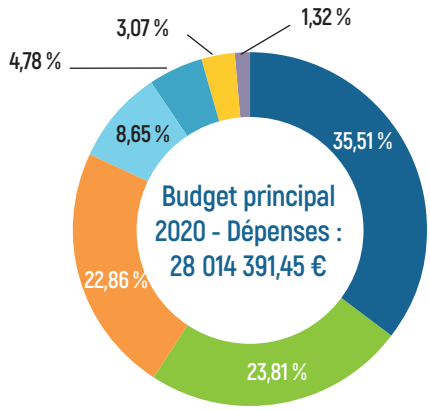

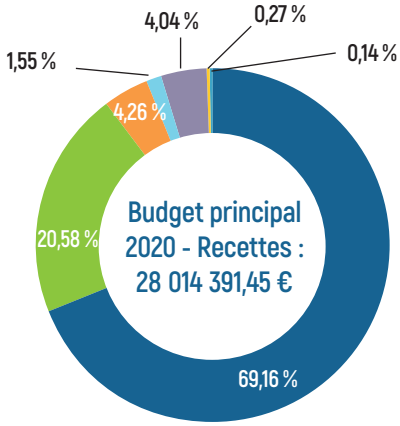

Pôle Gestion · Pôle Environnement · Pôle Éducation · Pôle Aménagement · Pôle Proximité · Pôle Dév. éco. · Pôle Communication

INVESTISSEMENT

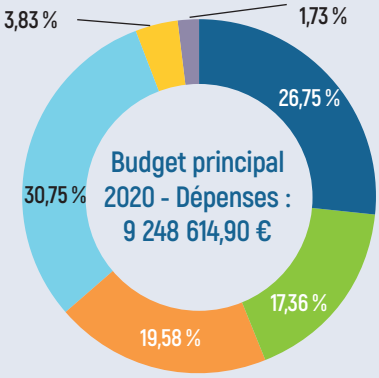

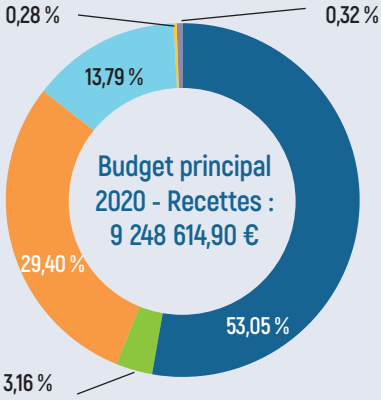

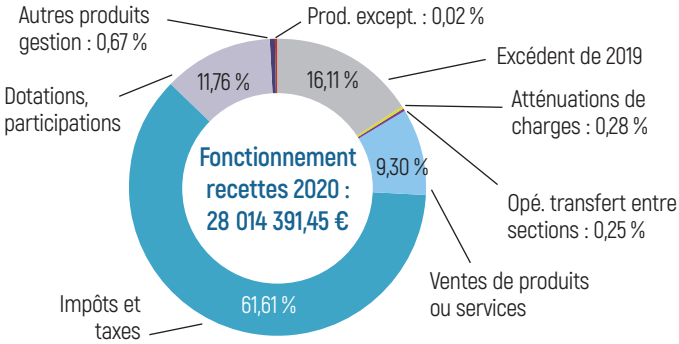

Budgets annexes

Crèches - Fonctionnement :	705 196,05 €
SPANC - Fonctionnement :	69 799,42 €
MARPA - Fonctionnement :	65 637,26 €
Investissement :	52 623,03 €

Budgets CIAS - Portage de repas

303 705,50 €

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU TRAVAIL POUR NOTRE TERRITOIRE

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES 2020

Après la tenue des élections municipales et communautaires de mars et juin 2020, une nouvelle équipe d'élus s'est mise en place à la tête de la Communauté de Communes : durant 6 ans, ils porteront et travailleront ensemble aux différents projets et politiques de la CCPM.

Découvrez cette toute nouvelle équipe d'élus, dans les pages de ce cahier détachable spécial "Élections communautaires".

LA NOUVELLE ÉQUIPE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Suite aux élections communautaires, 14 commissions de travail ainsi qu'une conférence des maires ont été créées (apport en termes de gouvernance de la loi dite de proximité de décembre 2019).

Claude Hertault
Président

Les membres du bureau communautaire

Antoine Berthe
1er vice-président
Gestion financière
et prospective budgétaire

Pierre Delcourt
2ème vice-président
Politiques du développement
économique et emploi

Patricia Poupart
3ème vice-présidente
Politiques de l'urbanisme
et de l'aménagement
du territoire

Philippe Evrard
4ème vice-président
Politiques de mobilité

Mathieu Doyer
5ème vice-président
Politiques en faveur
de la préservation
de l'environnement et
du développement durable

Joël Farcy
6ème vice-président
Construction, gestion
et entretien
du patrimoine bâtimentaire
intercommunal

Franck Bouchez
7ème vice-président
Politiques de l'attractivité
du territoire
et du développement
touristique intercommunal

Eric Kraemer
8ème vice-président
Politiques GEMAPI
et future prise
de compétence "Érosion"

Patrick Bost

9ème vice-président
Politiques éducatives (gestion scolaire et périscolaire)

Isabelle Alexandre

10ème vice-présidente
Politiques publiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Maurice Forestier

11ème vice-président
Politiques de gestion et développement des services d'aide à la personne (Aide à domicile, CIAS portage de repas, MARPA)

Jacky Thueux

12ème vice-président
Politiques des services aux publics (Maison de Services au Public et nouvelles technologies)

Dominique Delannoy

13ème vice-président
Politiques culturelles et sportives

Eric Mouton

14ème vice-président
Politiques de l'habitat, du logement et de la rénovation énergétique

Yves Monin

1er conseiller délégué communautaire
Politiques de l'assainissement non collectif et future prise de compétence "assainissement collectif et eau potable"

Claude Patte

2nd conseiller délégué communautaire
Politiques de la natation

Le mot du président

La période actuelle est compliquée, avec une société marquée par la Covid-19 et ses multiples conséquences, dont celle sur les élections municipales. L'installation du conseil communautaire a ainsi été retardée mais elle est désormais effective depuis le 15 juillet 2020. Avec un taux de renouvellement de près de 40 % des maires du territoire, la nouvelle gouvernance intercommunale qui en découle devra elle aussi s'adapter au contexte général que nous vivons pour mieux répondre à vos attentes.
Pour ce faire, je souhaite rappeler que nous avons à construire le projet de territoire Ponthieu-Marquenterre, colonne vertébrale de notre action communautaire. Cette mission a été démarrée dès cet été par l'exécutif communautaire, équipe chargée de dessiner les contours de ce projet territorial, et dont vous pourrez découvrir les membres au travers de ce cahier central.
"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite" disait Henri Ford : mon équipe et moi-même allons donc œuvrer pour continuer à servir les habitants de ce magnifique territoire du Ponthieu-Marquenterre !

Claude HERTAULT
Président de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre

Communauté de Communes
PONTHIEU MARQUENTERRE

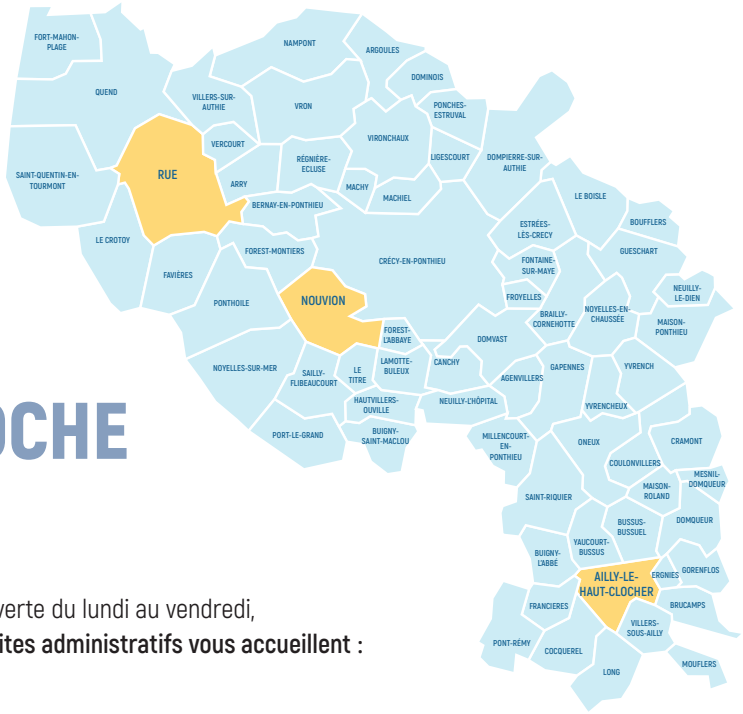

VOTRE COM DE COM, PROCHE DE VOUS...

La Communauté de Communes est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. **3 sites administratifs vous accueillent :**

Rue (80120) - 33 bis route du Crotoy

03 22 27 86 94 • siege.rue@ponthieu-marquenterre.fr

Services à la population (Relais assistants maternels, Petite enfance, Enfance et jeunesse, Culture, Environnement, déchèteries, SPANC, GEMAPI, Scolaire et périscolaire, Tourisme)

Archives, Communication, Développement économique, Maison de Service Au Public, Tiers-lieu numérique

Nouvion (80860) - 8 bis rue du collège

03 22 23 25 43 • antenne.nouvion@ponthieu-marquenterre.fr

Services ressources (Affaires juridiques, Finances, Marchés publics, Ressources humaines)

École de musique communautaire

Ailly-le-Haut-Clocher (80690) - 1 rue d'Ergnies

03 22 28 88 18 • antenne.ailly@ponthieu-marquenterre.fr

Pôle technique (Gestion du patrimoine bâtimentaire, Urbanisme et Service Urbanisme Mutualisé, voirie communautaire), **Aide à la personne** (Aide au maintien à domicile, Portage de repas : CIAS), **Maison de Service Au Public**

www.ponthieu-marquenterre.fr

Facebook : Com de Com Ponthieu-Marquenterre

Permanences uniquement sur rendez-vous

Déchetteries - Horaires

Les déchetteries sont ouvertes :

- Du 1er octobre au 31 mars : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
- Du 1er avril au 30 septembre : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Fermeture de toutes les déchetteries :

Les jours fériés, le dimanche du 1er octobre au 31 mars et le dimanche après-midi du 1er avril au 30 septembre.

- **Quend :** fermée le mercredi toute l'année et le lundi matin du 1er avril au 30 septembre.
- **Rue :** fermée le dimanche toute l'année.
- **Le Crotoy :** fermée le mardi toute l'année et le jeudi matin du 1er avril au 30 septembre.
- **Noyelles-sur-Mer :** fermée le lundi toute l'année et le mercredi matin du 1er avril au 30 septembre.
- **Crécy-en-Ponthieu :** fermée le lundi toute l'année et le jeudi matin du 1er avril au 30 septembre.
- **Agenvillers :** fermée le mardi toute l'année et le vendredi matin du 1er avril au 30 septembre.
- **Domqueur :** fermée le mercredi et le jeudi matin du 1er avril au 30 septembre. Fermée le jeudi du 1er octobre au 31 mars.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE : À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Du 4 au 24 juillet dernier, 41 jeunes ont pu profiter des richesses que nous offre le territoire Ponthieu-Marquenterre : deux mini-camps ont été proposés à Long et à Fort-Mahon les deux premières semaines, puis un rassemblement commun à Fort-Mahon la troisième semaine.

Les séjours ont été rythmés par des activités mêlant sport et découverte du patrimoine naturel local :

- visite de la vallée de la Somme à vélo,
- kayak de rivière,
- catamaran,
- paddle,
- course d'orientation dans les dunes…

Le CAJ, c'est aussi organiser la vie quotidienne, comme faire les courses et préparer les repas, et se retrouver tous ensemble lors des veillées.
Magalie a fait découvrir au groupe les arts du cirque en expérimentant la jonglerie, l'équilibre sur objets ou encore le tissu aérien.

Vivement l'année prochaine…

À noter
Les inscriptions pour les accueils de loisirs d'automne auront lieu du 28 septembre au 9 octobre.

REDÉCOUVREZ LA NATURE AVEC L'OFFICE DE TOURISME

ACTU EN +

C'est officiel, la Baie de Somme est labellisée Parc Naturel Régional !

Plus d'informations dans le prochain numéro

Des sorties pour petits et grands

L'Office de tourisme intercommunal propose tout au long de l'année des sorties nature et bien-être.

Ces sorties ont pour vocation de vous faire découvrir les pépites naturelles et historiques du territoire et de vous accompagner vers le bien-être par des ateliers utilisant les techniques de la sophrologie, discipline alliant respiration et relaxation.

Sur la plage, en forêt ou au cœur du marais, la détente, l'observation et la sérénité seront au rendez-vous !

+ D'INFOS

Réservation en Bureau d'information touristique ou au 03 22 23 62 65 - www.terresetmerveilles-baiedesomme.com
Profitez-en pour vous abonner à la newsletter !

OÙ FAIRE SON MARCHÉ CET AUTOMNE ET CET HIVER ?

Le lundi : Crécy-en-Ponthieu, de 8 h à 13 h.

Le mardi :
Le Crotoy, de 8 h à 13 h, de juin à septembre.
Fort-Mahon-Plage, de 8 h à 13 h, jusqu'en octobre.

Le vendredi
Le Crotoy, de 8 h à 13 h, toute l'année.
Fort-Mahon, de 9 h à 13 h, de novembre à mars.
Ailly-le-Haut-Clocher, de 16 h à 19 h (marché fermier).

Le samedi : Rue, de 8 h à 13 h, toute l'année.

LA BAIE D'AUTHIE : UN TRÉSOR À DÉCOUVRIR

Au Nord de Fort-Mahon-Plage, l'Authie se jette dans la Manche après un cours long de 108 km. Celle-ci forme une frontière naturelle entre les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, avec en son embouchure la baie d'Authie. Plus secrète que sa grande sœur la baie de Somme, la baie d'Authie ne manque pas d'atouts pour dépayser ses visiteurs : dunes, mollières, plantes halophiles, huttes fixes et flottantes, pêche à pied, il y a tant à découvrir ! Lors de votre visite, ouvrez l'œil, de nombreux oiseaux migrateurs y font halte !

La baie d'Authie peut se visiter seul ou avec un guide, qui vous dévoilera toutes les richesses de cette baie magnifique. Osez l'aventure hors des sentiers battus en baie d'Authie... Partez du bon pied avec Arnaud, guide nature agréé Qualinat !

La baie est un univers fragile, sachez l'apprécier tout en le préservant des déchets, des cueillettes et pêches abusives.

+ D'INFOS

Arnaud Delattre : 06 17 63 34 63
https://visiter-baie-somme.com/balade-et-randonnee-en-baie-dauthie

LA CHASSE EN BAIE D'AUTHIE

L'association de chasse maritime en baie d'Authie gère 75 huttes de chasse fixes et flottantes dont 3 huttes pédagogiques qui permettent aux non-initiés de découvrir la chasse de nuit. Le respect et la protection de la nature étant des valeurs importantes pour les chasseurs, l'association organise ponctuellement des expositions et des opérations de nettoyage de la baie.

+ D'INFOS

baiedauthiesud@wanadoo.fr - 03 22 23 43 46

LA BAIE REGORGE DE MÉTIERS

Parmi ceux-ci, on retrouve les verrotier(e)s dont l'activité est de ramasser les vers (arénicoles) dans le sable humide de la baie. Ce travail était autrefois effectué essentiellement par les femmes qui retournaient le sable à la pelle pendant que les maris étaient partis en mer. Les vers étaient utilisés comme appâts pour la pêche.

Aujourd'hui, on ne compte plus que 2 verrotières qui revendent les vers à des grossistes. Un dur métier, éprouvant pour le dos, dans le cadre idyllique qu'offre la baie de Somme !

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À L'AÉRODROME DE BUIGNY-SAINT-MACLOU

Avis aux photographes !

Jean-François Reuille, dirigeant de la société Air-landscape, installé depuis peu sur le site de l'aérodrome de Buigny-Saint-Maclou, propose de vous emmener dans les airs pour capturer les paysages de notre belle région. À bord d'un autogyre, vous pourrez aisément prendre de magnifiques photos du littoral picard sur les conseils avisés de ce passionné de photographie.

Prenez rendez-vous et le jour J, Jean-François vous accompagne durant trois heures, dont une heure en vol, pour capturer les plus beaux clichés aériens de la région.

+ D'INFOS

air-landscape@orange.fr - 06 71 53 78 68

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN POUR VOTRE ACTIVITÉ ?

La Communauté de Communes dispose parcelles de terrains viabilisés à vendre sur la zone d'activité de l'aérodrome de Buigny-Saint-Maclou (superficies allant de 1 953 m² jusqu'à 9 990 m² ; 13 € le m²). Si vous êtes intéressés, contactez-nous !

+ D'INFOS

Nathalie Wolmer au 03 22 31 84 16 (le matin)
ou au 03 22 27 22 77 (l'après-midi)

PROGRAMME CULTUREL : ET SI ON SORTAIT CE SOIR ?

En octobre, profitez d'un concert ou d'une sortie en famille

OCT. 02
Les concerts du Parc :
Les trompettes de Versailles
à l'église Saint-Jean-Baptiste de Long à 20 h.

OCT. 23
Sortir en famille :
"Au fond de la forêt"
de la Compagnie Dire d'étoiles
à l'église de Forest-l'Abbaye à 19 h.

OCT. 26
Sortir en famille :
"Cornebidouille" de la Compagnie le Poulailler
salle des fêtes d'Arry à 19 h.

L'EXPO DE PEINTURE VIRTUELLE A RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS !

Cette année, les œuvres des participants aux ateliers de peinture ont été mis à l'honneur lors d'une expo virtuelle qui s'est tenue à la Pentecôte. À découvrir ou à redécouvrir sur : www.ponthieu-marquenterre.fr

RENTRÉE SPORTIVE : PENSEZ-Y !

Avec la rentrée scolaire, la pratique du sport en salle devrait également faire son grand retour avec le respect des mesures particulières liées à la situation sanitaire. Sur le territoire, vous pourrez pratiquer tennis, handball, badminton, gym, danse, arts martiaux, yoga et bien d'autres choses encore. N'hésitez pas à vous rapprocher des communes et/ou des associations pour connaître leurs activités et conditions de reprise.

N'OUBLIONS PAS LES CINÉMAS !

Le Ponthieu-Marquenterre a la chance de posséder 3 cinémas sur son territoire proposant une programmation variée, mais nos salles obscures peinent à retrouver une activité normale. Fréquenter ces salles, c'est aider nos petits cinémas à rebondir après la crise sanitaire que nous avons traversée.

Où aller ?

- Crécy-en-Ponthieu : **Le Cyrano.**
Retrouvez-le sur Facebook "Cinéma Le Cyrano"
- Fort-Mahon : **Le Vox.**
Programmation sur www.fort-mahon-plage.com
- Quend : **Le Pax.**
Consultez le site de l'office de tourisme :
www.office-tourisme-quend-plage.com

fête de la Science
HAUTS-DE-FRANCE

planète Nature

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

INVESTIGATION EN BAIE DE SOMME
PARCOURS SCIENTIFIQUE

SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT - NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

Tout public et scolaires (6 -11 ans)

Enquête interactive

- **Samedi 3 octobre de 14 h-17 h** - Place Jeanne d'Arc - 80550 Le Crotoy
- **Samedi 10 octobre de 14 h-17 h** - Centrale hydroélectrique - 80510 Long

Expositions

Du mardi 6 au jeudi 8 octobre, de 15 h à 18 h

- Biodiversité, vitale et fragile - Musée des Frères Caudron - 10 pl. Anatole Gosselin - 80120 Rue
- L'énergie, quels choix pour demain ? - Salle communautaire

Parking de l'école - 80690 Ailly-le-Haut-Clocher

Mercredi 7 et jeudi 8 octobre, de 15 h à 18 h

- La forêt - Musée - Rue des Écoles - 80150 Crécy-en-Ponthieu

Conférence/débat sous forme d'ateliers

Mercredi 7 octobre

- **De 9 h à 12 h :** RPC de Vron - Rue Marcelle Mariette - 80120 Vron
- **De 14 h à 17 h :** RPC de Gueschart - Rue de Goves

80150 Gueschart

Entrée gratuite. Tout public #FDS2020

Tout le programme sur **fetedelascience.fr** et **echosciences-hauts-de-france.fr**

Co-financé par

Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre | 33 bis route du Crotoy - BP 40038 - 80120 RUE - Tél. : 03 22 27 86 94
Directeur de publication : Claude Hertault | Comité de rédaction : membres du bureau communautaire, équipe de direction, Mélissa Dheilly, chargée de Communication | Contributeurs : membres du bureau communautaire
Réalisation : Agence RESEC - 09-2020 | Crédits photos : Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, OTIPMBS, JF Reuille, E. Claisse | ISSN 2650-3530